

ports de Vidy et d'Ouchy: modernisation d'installations et augmentation de la capacité d'accueil de Vidy

La Municipalité de Lausanne propose d'équiper en eau et en électricité les ports de petite batellerie de Vidy et d'Ouchy. De plus, le port de Vidy augmentera sa capacité d'accueil, passant de 634 à 750 places. Parallèlement, de nouvelles toilettes publiques liées aux ports seront créées et d'autres rénovées sur les rives du lac.

Grâce à ses deux ports de plaisance, Lausanne est la ville lémanique qui propose le plus grand nombre de places d'amarrage. Néanmoins, l'offre reste depuis plusieurs années nettement inférieure à la demande. En 1998, le Conseil communal a adopté un préavis permettant la création de 111 places supplémentaires à Vidy et la rénovation des chaînes d'amarrage des deux ports. Néanmoins, suite à divers aléas de procédure, seule la rénovation des dispositifs d'amarrage a pu être réalisée. Aujourd'hui, la Municipalité de Lausanne propose un projet remanié, avec une nouvelle disposition, permettant la création de 116 places, ce qui porte la capacité de Vidy à 750 amarrages.

Les nouveaux bénéficiaires prendront place le long d'estacades flottantes qui prolongeront les estacades fixes existantes. Une nouvelle rampe de mise à l'eau et deux bouées de dégréement seront réalisées à l'est, aux abords de l'entrée du port. Afin de répondre à l'évolution des modèles de bateaux, certains amarrages de 2,5 mètres dans les ports de Vidy et d'Ouchy seront élargis à 2,75 mètres, ce qui entraînera une réorganisation des emplacements. Le coût de ces travaux est évalué à 1,4 million de francs. Les recettes supplémentaires, provenant de la location des places, couvriront quasiment le surplus de charges.

Parallèlement, les équipements de distribution d'eau et d'électricité des ports de Vidy et d'Ouchy, ainsi que le réseau d'alimentation (eau et électricité) subiront d'importants travaux de modernisation. Datant des années 60 et 70, ils ne répondent plus aux besoins des utilisateurs. Au total, 139 bornes de distribution d'eau et d'électricité se trouveront dorénavant à proximité des places d'amarrage. Des modèles résistant aux actes de vandalisme offriront une gestion temporisée de l'électricité (bouton poussoir), afin de réduire les gaspillages. Cette partie du projet est devisée à 2,95 millions de francs.

Enfin, la Municipalité propose d'améliorer les toilettes publiques le long des rives du lac. Des douches, des wc handicapés, des tables à langer et du mobilier moderne seront installés dans trois lieux existants, ainsi que dans deux nouveaux édicules, l'un à Ouchy et l'autre à Vidy. Ces travaux coûteront environ 2 millions de francs.

La direction de la sécurité publique et des sports

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports, tél. 021 315 32 00.

- Florence Nicollier, cheffe de la police du commerce, tél. 021 315 32 40.

Le préavis n° 2007-44 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 20 septembre 2007